



BULLETIN D'INFORMATIONS

MAIRIE
DE
GRAMONT



Décembre 2018

LE MOT DU MAIRE

Une fois n'est pas coutume, le bulletin municipal ne vous a pas été adressé avant Noël !

Il n'est pas toujours aisé de réunir tous les facteurs permettant d'y parvenir !

Mais il est entre vos mains avec les informations qu'il nous semblait important de vous communiquer, c'est l'essentiel et je vous laisse les découvrir.

Je veux cependant attirer votre attention sur le nouveau site internet de Gramont visible dès le 31 décembre en remplacement de l'ancien qui, il faut le reconnaître, accusait son âge. Cette nouvelle version peut être consultée aisément sur tous les supports numériques actuels, à l'adresse suivante : www.gramont.fr ou avec le flash code qui a été créé pour la circonstance.

Comme chaque année, j'ai participé, au Congrès National des Maires de France.

C'est toujours pour moi, un moyen de me rendre compte des tendances et des grandes orientations qui se dessinent, même si, certains pourront le penser, notre commune, est loin des hautes sphères du pouvoir.

J'ai pu constater, lors de ma participation aux divers ateliers, que les regroupements de communes en communes nouvelles, entrepris par certains, ne montraient pas que des avantages, me donnant ainsi des arguments pour ne pas entamer spontanément la démarche.

Celle-ci reste donc, pour l'instant encore, de l'initiative de chaque commune.

Ce rassemblement a également permis de nous concerter sur les difficultés de tous, mais surtout celles des communes de moyenne importance et des communes rurales.

A l'issue de ces trois jours, elles ont fait l'objet d'une résolution générale.

Les représentants de l'Association, ainsi que plus de deux mille Maires, ont été reçus par le Président de la République, lesquels lui ont fait part de leurs inquiétudes.

Je termine mon message en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, et vous donne rendez-vous dans le prochain bulletin.

Numériquement vôtre ! 

Claude TRIFFAULT

* Invitation aux vœux du Maire *

Cette année la cérémonie des vœux aura lieu le :
Samedi 5 janvier 2019 à 15 h 00 mn à la salle des fêtes.
Vous y êtes cordialement invités.



Travaux

Entretien des routes et chemins :

Le budget alloué par le département, via la Communauté des Communes de la Lomagne Tarn Garonnaise, aurait dû permettre de ne pas dépenser de fond sur le budget communal cette année.

Toutefois, les intempéries de début d'année ayant fortement dégradé le chemin menant à la Garrigue, il a fallu intervenir, aux frais de la commune sur ce tronçon.

Les secteurs de voiries entretenus cette année :

- 300 ml sur VC N°5,
- 800 ml sur le VC N°2 bis,
- 4 tonnes d'émulsion en point à temps sur le VC N°2,
- Chemin de la Garrigue dans sa partie communale, dont l'émulsion sera prise en charge par la Communauté des communes.

Projet d'aménagement du centre bourg :

Permis d'aménager :

Il a été déposé par le Cabinet JFR, Architecte retenu pour l'opération le 28 novembre dernier.

Il a fait l'objet d'une visite de M. GISCLARD, Architecte des Bâtiments de France, au début du mois d'octobre de manière à recueillir ses observations préalablement à la finalisation du projet.

Nous savons que son avis favorable est d'ores et déjà acquis.

Nous restons dans l'attente de l'avis de la DDT et du permis qui en découlera.

Appel d'offre :

Le dépôt de l'appel d'offre, initialement prévu cette année, a été repoussé au début de janvier 2019 avec une ouverture des plis en Mairie pour la fin du mois.

Ce décalage important résulte d'aléas divers, dont principalement. l'avis de M. GISCLARD.

Par contre il nous est maintenant demandé la réalisation de fouilles archéologiques préalablement aux travaux.

Du résultat de ces fouilles dépend la date de début du chantier.

Il ne faut pas désespérer...

Logements communaux :

Les volets de l'appartement de la poste ont été repeints ainsi que toutes les menuiseries extérieures de l'appartement de l'école.

Eclairage public :



La seconde tranche de rénovation de l'éclairage public a été terminée cet été.

Les luminaires déposés sont mis en vente pour les gramontois à raison de 15 euros l'unité.

Ces éléments peuvent être modifiés électriquement de façon simple pour être équipé de lampes moins énergivore.

Les personnes intéressées peuvent se manifester en Mairie.

Dans l'hypothèse où elles ne trouveraient pas preneur, elles seront proposées au plus grand nombre par le biais d'internet au prix public de 45 euros.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Participation au concours des villes et Villages fleuris 2018 :



Gramont, qui participait cette année encore au concours, s'est vu attribuer la 7^{ème} place pour les villages de moins de 300 habitants, avec les félicitations du jury.

La remise des prix a été organisée le mercredi 28 novembre dernier dans la salle Jean Moulin de Castelsarrasin.

Cette récompense est accompagnée d'un chèque de 60 euros.



Le coup de gueule de la Planète

Vos poubelles

Les auteurs, s'ils sont de notre commune, se reconnaîtront à la lecture de ce petit texte...

Aussi, nous rappelons :

- Que la benne à ordures ménagères n'est pas faite pour accueillir un ventilateur, fût-il démonté en deux parties.
- Que la benne à ordures n'est pas faite pour recevoir les pots de peinture non terminés, ni même les pots en plastique avec plantes desséchées.

Ce genre de rebut se porte à la déchetterie de Lavit.

A la campagne, chacun a la place de stocker ce genre de choses, en attendant d'en avoir suffisamment pour remplir un coffre et se rendre à la déchetterie.

Quant à la benne à verre, peut-on espérer que les utilisateurs visent correctement le trou de cette benne ? Ce qui éviterait des débris de verre, balayés régulièrement par d'autres utilisateurs, que cela énerve...

Les cartons volumineux, ou les cageots, **à défaut du tri**, peuvent être moins volumineux s'ils sont écrasés.

Et que d'une manière générale, tout se trie !

Il est triste de constater que tous ces manquements sont à des degrés divers la marque d'un irrespect des autres, de la Nature et de donc de soi.

Faites un effort.

La Nature, et donc nous-mêmes, ne nous en porterons que mieux.

Les horaires de la déchetterie de Lavit sont indiqués dans les lieux de collectes de poubelles.

Nous vous rappelons cependant que celle-ci est ouverte du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures mais fermée les dimanche et jours fériés.

Son adresse : Zone d'activités du Coutré
82120 Lavit de Lomagne
Tél 05 63 05 01 54

GAÏA

INFORMATIONS GENERALES



Cérémonie commémorative du 11 Novembre :

Elle s'est déroulée le dimanche 11 Novembre 2018 à 10h45 et a réuni de nombreux habitants de la commune.

Après le dépôt de gerbes au monument, le verre de la Paix a clôturé cette matinée.

A l'initiative conjointe de l'Association des Maires de France de Tarn et Garonne, du Conseil départemental et de la Direction des services départementaux de l'éducation Nationale de Tarn et Garonne, une plaque commémorative rappelant la guerre de 1914-1918 avait été posée préalablement à cette cérémonie.

Enfin, nous avons fait enregistrer le monument sur un site dont la vocation est de répertorier tous ceux de France et d'ailleurs.

Il s'agit du site : <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/> qui est consultable par tout à chacun.

A l'occasion de cette rencontre une quête au profit des Bleuets de France a été organisée et c'est 67,70 euros qui ont été recueillis.

Cette somme a été reversée en intégralité à l'association.

Reconnaissance Catastrophes Naturelles de la commune de Gramont :

Quatre demandes ont été formulées par la commune au titre des évènements suivants :

- Inondation par ruissellement et coulée de boue du 9 et 10 juin, reconnue,
- Inondation par débordement d'un cours d'eau du 9 et 10 juin, requalifié pour inondation par ruissellement et coulée de boue, reconnue,
- Mouvement de terrain du 9 au 11 juin, classé sans suite,
- Inondation par débordement d'un cours d'eau du 14 et 15 juin, requalifiée pour inondation par ruissellement et coulée de boue, non-reconnue.

L'information a été communiquée à chacun dès qu'elle nous a été communiquée de manière à leur permettre de déclarer un éventuel sinistre à leur compagnie d'assurance.

Plan départemental d'action de sécurité routière :

Parmi les enjeux prioritaires du département en matière de sécurité routière, la sécurité des seniors sur la route est une préoccupation importante de celui-ci.

A l'occasion du lancement de l'appel à projets en matière de sécurité routière (PDASR) le préfet a souhaité que les associations en lien avec ce public mènent des actions de prévention avec le soutien actif des services de l'Etat.

C'est dans ce contexte que la commune de Gramont a manifesté son désir de pouvoir bénéficier de ce type d'action.

Celle-ci pourrait consister en la mise en œuvre de journées de sensibilisation au moyen de différents ateliers : révision du code, audit de conduite, vérification de la vision, simulateurs divers etc...



Cette année, l'enquête de recensement aura lieu du 17 Janvier au 16 Février 2019.

C'est Bastien GAURAN qui a été nommé recenseur pour notre commune.

Recruté par la mairie, il a suivi une formation et se présentera à votre domicile pour vous expliquer la démarche du recensement.

Réservez-lui le meilleur accueil

Deux possibilités pour le recensement :

➤ Répondre par internet sera la manière la plus simple de se faire recenser pour ceux et celles qui le peuvent.

L'agent vous remettra alors vos identifiants de connexion et une notice afin de répondre au questionnaire en ligne sur le site : Le-recensement-et-moi.fr

➤ Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, l'agent recenseur leurs distribuera les questionnaires papier, puis conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Révision des listes électorales :



L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au **30 mars 2019**, pensez-y !
Rendez-vous en Mairie, ou sur le site <https://www.service-public.fr>

Tourisme :



L'office du tourisme de la Communauté des Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise, qui a la compétence tourisme pour les 31 communes qu'elle regroupe, vient d'éditer une nouvelle plaquette pour notre village.

Elle est disponible sur le présentoir de la Mairie et peut être diffusé généreusement autour de vous.

La plaquette reprend l'histoire de notre village et donne des informations sur les lieux touristiques de celui-ci.



La commune de Gramont est maintenant dotée d'un site Internet digne de ce nom.

La démarche entreprise sous la mandature précédente est enfin achevée avec un résultat plus que satisfaisant.

C'est grâce au travail assidu de Fanny Molès, notre employée communale en charge de l'agence Postale, qui a profité de ses heures de présence « Postales » pour se consacrer à cette tâche que le site voit maintenant le jour.

Il faut la féliciter pour ce beau et gros travail !

Ce nouveau site à la particularité d'être accessible par les administrateurs communaux, ce qui permet de le faire vivre au jour le jour.

Cette facilité va permettre de modifier ou de compléter les informations actuellement en ligne.

En page de garde : deux grands chapitres : les actualités au fil de l'eau et l'agenda.

Ce dernier doit être renseigné par les dates des événements à venir sur Gramont, tels que la date des Conseils Municipaux, mais également les dates des festivités organisées par les associations etc...

Pour ce site un flash code ou QR code a été créé afin de permettre de se connecter aisément à celui-ci sans avoir à connaître le lien précis.



Il pourra donc être apposé dans tous les emplacements ou sur tous les documents qu'il nous semblera utiles.

Cimetière communal :



La mise en conformité du cimetière est prolongée jusqu'au 31 décembre 2019.

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal. Les sépultures dont la liste est consultable en mairie, relèvent, à défaut de titre de concession, du régime du Terrain Commun.

Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance :

- Soit en se présentant à la Mairie de Gramont, le mardi entre 13h30 et 17h30,
- Soit en adressant un courrier à l'adresse suivante :
Mairie de Gramont - Le bourg - 82120 Gramont
- Soit en nous écrivant via notre formulaire de contact. Sur le site internet de la commune.

Avant le : 31 décembre 2019



Urbanisme et logement (Rappel) :

La nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est aujourd'hui bien lancée sur les 31 communes de la CCLTG.

Si vous êtes propriétaire occupant ou non d'un logement qui :

- **Présente des désordres importants** (toiture en très mauvais état, problème de structures et de murs, problèmes de stabilité des planchers, fissures dans les murs ...)
- **Ne dispose d'aucun élément de confort.**
- **Pose des problèmes de sécurité** (électricité dangereuse par exemple) ou de salubrité
- **Si vous souffrez d'un handicap** (handicap reconnu ayant fait l'objet d'une évaluation - GIR de 1 à 6) **et souhaitez adapter votre logement à vos problèmes.**

Vous pouvez bénéficier de subventions allant de 35 % à 55 % du montant de travaux (selon conditions de revenus, en fonction de la situation familiale et selon nature des travaux).

NE PAS COMMENCER LES TRAVAUX SANS L'ACCORD DE L'ANAH.

Votre interlocuteur :

L'Agence ISSOT - RIERA au 05-61-51-23-10 ou en permanence (pour éviter un temps d'attente trop long le jour de la permanence, pensez à prendre, au préalable, rendez-vous par téléphone au 05-61-51-23-10 ou sur l'un des portables dont les numéros sont indiqués ci-après).

Issot Riera Architectes D.P.L.G. Urbanistes

44 bis rue principale 31600 SAUBENS Tél. : 05.61.51.23.10 e-mail : issot.riera@orange.fr

Pour toute information ou prise de rendez-vous, vos contacts sont :

Annie Bouldoire (07-88-46-98-31) J Marc Issot (06-79-41-47-23) Frédérique Riera (06-73-87-80-51)

Le Lieu Accueil Enfants Parents « les p'tits loups» (L.A.E.P) de Beaumont de Lomagne :

Le Lieu Accueil Enfants Parents (L.A.E.P) « les p'tits loups» accueille les enfants jusqu'à 6 ans, accompagnés de leurs parents.

Le L.A.E.P. est ouvert à toutes les familles qui ont envie de profiter d'un moment privilégié avec leur enfant, en dehors du quotidien : jeux à disposition : espace motricité... Il n'y a pas besoin de s'inscrire, l'accueil est gratuit, vous pouvez venir 10 minutes comme 3h.

Le lieu est ouvert tous les lundis de 9h à 12h à Lavit au pôle petite enfance, les lundis après midi à Larrazet de 15h30 à 18h30 à la maison de l'enfance (derrière l'école) et les mercredis de 9h à 12h impasse Lafont.

Vous serez accueilli par Frédérique et Véronique.

ASSOCIATIONS

ACCA :

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Président :

- **M. Emile MOLES** – Téléphone : 05.63.94.00.20. - Port. : 06.89.67.09.47.

ASA :

La campagne d'irrigation 2018 a été très atypique :

- Les pluviométries printanières inhabituelles mais aussi les forts orages de juillet ont amoindri l'irrigation.
- Les surfaces engagées à l'irrigation ont aussi fortement diminué, la conjoncture étant assez complexe.
- De ce fait, 2018 est l'année où les prélèvements en eau ont été les plus faibles depuis la création de l'ASA, il y a déjà 37 ans! Cette situation exceptionnelle ne remet évidemment pas en question notre outil de travail crucial pour l'avenir.

La perte de Chantal nous a profondément touchés et aussi quelques peu déstabilisés.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- **M. Laurent DIRAT** – Téléphone : Port. : 06.79.39.70.66.

FOYER RURAL :

Au mois d'Août le foyer a organisé son traditionnel méchoui le dimanche 12 avant de proposer deux jours de fête locale. Le repas de la fête a été plébiscité et a connu une forte participation. Cette année, pétanque et quilles étaient proposées aux amateurs de façon amicale.

Au mois de novembre, une soirée fondue bourguignonne et vin nouveau le samedi 17, toujours aussi appréciée des convives.

Pour le mois de décembre, la sortie à Noël en Cirque à Valence d'Agen a été programmée le samedi 8 et 67 personnes ont répondu présent.

Un spectacle de toute beauté se présentait à nos yeux.

Cette année, il n'y a pas eu de journée décoration du village, comme prévu, en marque de respect pour Sylvette Laporte, membre du Foyer Rural depuis plus de 30 ans, décédée quelques jours auparavant.

Nous reprendrons les activités en 2019 avec pour le mois de février une soirée crêpes et l'assemblée générale au cours de laquelle nous déciderons des prochaines dates et soirées à venir.

Il nous reste plus qu'à souhaiter à toutes et tous au nom du Foyer Rural d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous en 2019.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Présidente :

- **Mme WINGTAN Véronique** : 06.48.13.37.79. ou 05.63.94.11.94.

CHATEAU :

L'année 2018 touche à sa fin. C'est le moment de tracer les bilans de l'année écoulée et d'exposer les projets à venir.

Depuis la création de la circonscription du Tarn-et-Garonne en janvier 2018 ; circonscription qui rassemble le château de Gramont et l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue ; de nombreuses opérations ont été mises en œuvre.

Le temps fort de cette année a été la mise en place d'une exposition « *Voyage en Italie* » en collaboration avec le Conseil départemental. Cette exposition, qui a accueilli de nombreux visiteurs, proposait un circuit en visite-libre des salles du château gascon et de la chambre Louis XIII ainsi qu'un livret-jeu pour les enfants. Le Centre des monuments nationaux et le Conseil départemental du Tarn-et-Garonne ont décidé de poursuivre leur partenariat pour de futurs projets communs.

Cet été, les balades contées ont également connu un beau succès et les jardins du château sont en plus devenus une étape dans le parcours conté de l'Association Bien vivre à Gramont. Collaboration à réitérer et développer !

Parallèlement à la programmation culturelle, les projets et études concernant l'amélioration de l'espace accueil-billetterie-boutique et des parties administratives (bureaux, salle des agents, etc.), ainsi que la création de sanitaires destinés au public dans l'enceinte du monument sont arrivés à terme.

Ainsi, 2019 verra l'aboutissement de ce projet par des travaux d'aménagement qui débiteront dès le 7 janvier. Le public pourra dès l'été prochain utiliser les toilettes du château et non plus celles de la mairie qui étaient jusque-là gentiment mises à sa disposition. Le château de Gramont est donc fermé au public jusqu'au début de l'été (la date précise sera bientôt communiquée).

Consciente que le château de Gramont possède le potentiel pour devenir un point fort pour l'attractivité du territoire, l'équipe œuvre pour que 2019 voit la poursuite du développement de la programmation culturelle, en concertation avec les collectivités territoriales et les réseaux d'institutions culturelles.

Ainsi, pendant les travaux d'aménagement, les agents et leurs collègues de la Direction de la conservation des bâtiments et des collections du Centre des monuments vont préparer la cuisine pour son ouverture au public dès l'été. Pourvue de beaux éléments mobiliers, d'œuvres d'art et d'ustensiles anciens, elle intégrera le parcours de visite guidée.



Enfin, en plus de différents rendez-vous ponctuels dont le programme vous sera prochainement livré, le château accueillera l'exposition "**Fraises et Vertugadins- La mode de la Renaissance à l'écran** », un voyage dans l'histoire de la mode par la présentation de costumes créés pour l'écran, expression du lien entre Cinéma et Histoire.

La présentation permettra au public de comprendre comment les modistes de la Renaissance, tout comme les peintres et sculpteurs d'alors, dessinaient et modelaient le corps humain en usant d'artifices et des richesses que leur procurait leur temps : brocards, velours, soies, dentelles, joaillerie, etc.

L'exposition aura également pour objet la compréhension du métier de costumier. Son travail d'interprétation du scénario et de la mode de la Renaissance sera mis en lumière par la révélation de particularités de confection, de symboles dissimulés et de nombreuses anecdotes insolites et surprenantes. Près de 30 costumes issus de productions françaises ou internationales seront présentés au public dans les salles médiévales du château de Gramont et dans l'aile Renaissance. Certains ont été récompensés par un César, tous ont été portés par des stars parmi lesquelles Isabelle Adjani, Daniel Auteuil, Natalie Portman, Cate Blanchett, Gérard Depardieu ou Lambert Wilson.

Le CMN est actuellement à la recherche de mécénats afin de parachever l'organisation de ce grand évènement. Qu'on se le dise !

Voici en quelques mots les grandes lignes de notre action pour l'année à venir. Le travail et les projets ne manquent pas.

Toute l'équipe du château vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2019 !

BIEN VIVRE A GRAMONT :

En février s'est tenu l'habituel tournoi de fléchettes.

En avril, voyage dans le Lot et Garonne, à Neyrac, avec balade en bateau sur la Baïse, et « re-balade » en petit train.

En avril également, le loto, avec ses inconditionnels.

Puis, pour son 10^{ème} anniversaire, les « Conteurs du Val d'Arratz » avaient choisi le thème des contes coquins...

En juillet, concert harpe et violon.

Et pour terminer, en août, le festival du conte, sur 2 jours, avec d'excellents conteurs africains.

Si vous désirez connaître les activités de BVG, ainsi que les dates, vous pouvez aller sur le site de l'association : Bienvivre_gramont@yahoo.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Président :

- **M. Pierre SARTRE** – Port. : 06.32.24.48.78.

AMIS DE GRAMONT :

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Présidente :

Mme SIGAUD Patricia – Tél. : 05.63.04.47.09. Port. : 06.75.38.66.04.

PERMANENCES ET CONTACTS

La Mairie est ouverte au public chaque mardi de 13 h 30 mn à 17 h 30 mn.

La bibliothèque, tenue par Hélène Guyon-Le Bouffy, est ouverte le premier mardi de chaque mois de 14 h 00 mn à 15 h 00 mn.

La poste est ouverte les mardi et jeudi après-midi de 13 h 15 mn à 15 h 15 mn.

Retrouvez à tout moment l'actualité de la commune sur notre site : www.gramont.fr



Vous pouvez contacter votre Maire et vos Conseillers municipaux aux téléphones ou adresses électroniques suivantes :

Mairie	05.63.94.09.88.	Mairie-gramont@info82.com
Triffault Claude	06.22.08.29.23. 09.79.30.75.68.	triffaultclaud@wanadoo.fr
Villadieu Claudine	06.85.80.51.85. 05.63.94.11.36.	christian.villadieu@nordnet.fr
Faisant Isabelle	06.73.85.74.25. /	/
Bordes Denys	06.37.35.65.97. 05.63.94.06.99.	denis.bordes61@orange.fr
Bordes Stéphanie	06.20.84.41.83. 05.62.62.59.86.	steph.b13@orange.fr
Cadelon Pierrette	06.82.96.23.06. 05.63.95.74.03.	Chrispette82@gmail.com
Corbières Bernard	/ 05.63.94.00.08.	Petit-feuillant@wanadoo.fr
Donnet Christian	06.08.92.59.77. 05.63.94.59.25.	christian.donnet82@gmail.com
Guyon Hélène	05.63.94.10.31.	Hodierne2007@yahoo.fr
Serres Christian	06.31.64.00.36. 05.63.39.01.29.	Christian.serres@hotmail.fr
Wingtán Véronique	06.48.13.37.79. 05.63.94.11.94.	Wingtán.veronique@orange.fr

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

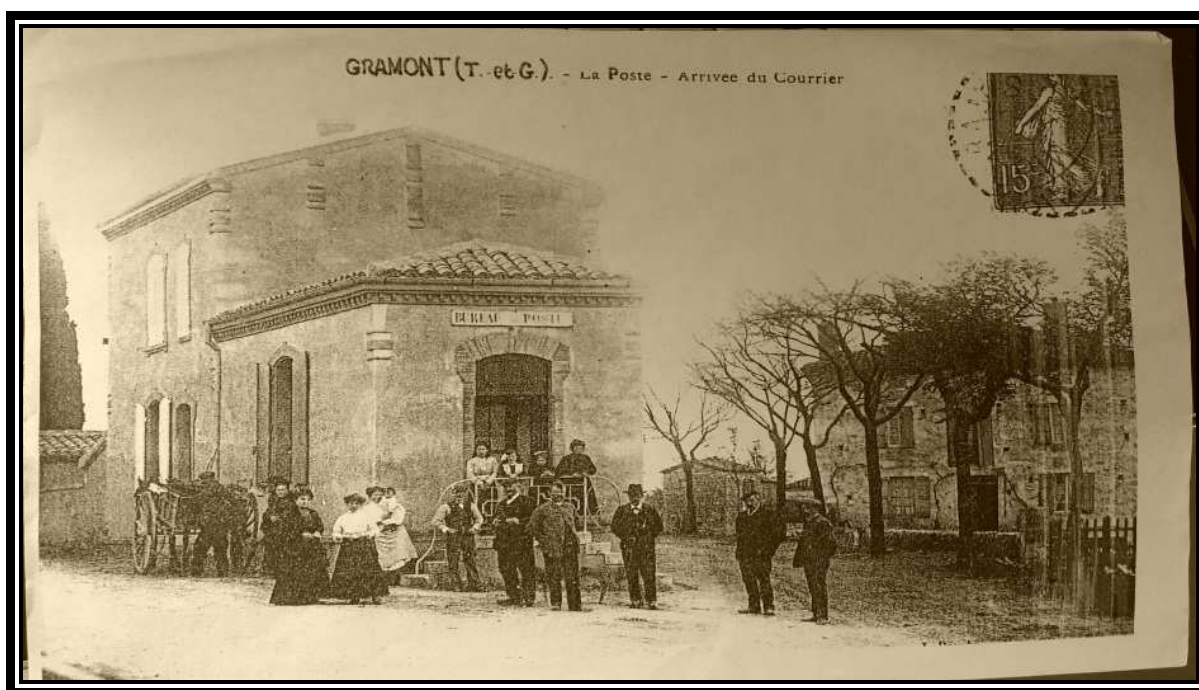
SAMU : 15

SAMU : 112 depuis un téléphone mobile

Et n'oubliez pas qu'un défibrillateur est à disposition du public dans le sas de la salle des fêtes



JADIS NAGUERE



Que de monde il y avait à la poste de Gramont !

